

L'Andréanais

**Entre mer et Brière,
le printemps s'invite**

Toutes les infos :

saint-andre-des-eaux.fr



Cartes d'identité - passeports

rendez-vous sur

saint-andre-des-eaux.fr

ou par téléphone 02 51 10 62 62

Permanence des élus-es
en mairie

le samedi de 10h à 12h

sur rendez-vous

Téléchargez l'application

Mon
agglo
facile

“

Chers Andréanais, Chères Andréanaises,

En ce début d'année 2026, trois moments forts m'ont marqué, et touché, que je souhaite partager avec vous en cette fin de mandat.

La cérémonie des vœux à la population est tous les ans un rendez-vous incontournable, et l'occasion de croiser et d'échanger avec les Andréanaises et Andréanais.

Cette année, mon homologue costarmoricain, Jean-Louis Nogues, maire de Saint-André-des-Eaux (22630) m'a fait la surprise de sa présence, n'hésitant pas à parcourir les quelque 150 km séparant nos deux « Saint-André » par une météo pourtant peu engageante. En toute simplicité et non sans humour, Jean-Louis Nogues, agriculteur de son état, a raconté au public quelques anecdotes sur les confusions nées de l'homonymie de nos communes. Je ne résiste pas au plaisir de partager l'une d'entre elles... 1998, en pleine coupe du monde de football, une équipe de journalistes brésiliens « débarque » à Saint-André-des-Eaux (22). Le Brésil est dans la même poule que la Norvège qui s'entraîne à Saint-André-des-Eaux (44117) ... regrettable confusion, mais Monsieur le Maire nous assure que les journalistes ont néanmoins passé une très agréable soirée dans les Côtes-d'Armor !

Fin janvier, j'assistais comme tous les ans à la cérémonie de la Sainte-Barbe. Autre ambiance mêlant protocole, émotion et convivialité. On ne dira jamais assez combien l'engagement de ces femmes et ces hommes sapeurs-pompiers mérite respect et reconnaissance. Chacun d'entre nous, nous savons pouvoir compter sur leur réactivité, leur professionnalisme et leur dévouement.

Enfin, dernièrement, j'ai reçu la visite en mairie des jeunes citoyens volontaires de la commission extramunicipale JUNIOR. Chaque année, cette rencontre informelle est un moment de fraîcheur et de spontanéité. En sortant de mon bureau, la visite s'est poursuivie aux archives. Cette plongée dans l'histoire de Saint-André-des-Eaux a captivé les jeunes. Cette fois-ci, ils ont eu la chance de se pencher sur les documents restaurés les plus anciens, antérieurs pour certains à la Révolution française. De quoi faire briller les yeux.

Et pour en terminer avec le registre des rencontres, découvrez en page 6 le portrait du boxeur de renom, et Andréanais, David Papot, qui se livre en toute sincérité sur sa carrière et l'exigence de son sport.

Excellente lecture !

”

Mathieu Coënt

Mathieu Coënt
Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de Saint-Nazaire
Agglomération-La CARENE



L'Andréanais, bulletin municipal d'information de la ville de Saint-André-des-Eaux - n° 352 mars/avril 2026

Directeur de la publication : Mathieu Coënt - maire - Conception et rédaction : Service communication de la mairie - Crédit photos : Rorold, Éric Sneed,

couverture Farid Makhlouf et images libre de droit - service de la communication.

ISSN : 2967-1396 - Dépôt légal n° 2984

Impression : Imprimerie Le Sillon

Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé



IMPRIM'VERT®

ACTU

Voyageons 30 ans en arrière ! Le camping des Chalandes Fleuris

Remontons le temps ! Années 80 : pas de Wi-Fi, pas de mobil-homes tout confort et encore moins de toboggan aquatique.

En 1989, la première tranche du camping municipal « Les Chalandes Fleuris » voit le jour avec 70 emplacements et un classement 2 étoiles. Dès 1990, la piscine municipale et un mini-golf complètent l'offre, tandis que balades en calèche avec apéritifs et visites des jardins de Saint-André-des-Eaux participent à une ambiance conviviale et familiale. Entre 1991 et 1992, le site franchit une nouvelle étape avec son intégration à un complexe sportif de 22 hectares et la construction de six gîtes communaux.

L'ambition de l'époque, portée par le maire, était de faire de Saint-André-des-Eaux une terre de tourisme et de loisirs, où nature et détente rameraient avec accueil et convivialité.

Au fil des années, le camping se transforme grâce aux investissements successifs de la collectivité.

► Une nouvelle dynamique



Le camping a d'abord été géré par la Commune, puis exploité en délégation de service public avant de fonctionner, ces dernières années, sous bail commercial. À l'automne, M. et Mme Guérin ont cessé leur activité après 19 ans d'exploitation, marqués par le développement du site et son classement en camping 4 étoiles.

Le bail est désormais repris par le groupe Oléla, dirigé par Thierry Guignard.

Son classement passe à 4 étoiles dès 1993, avant d'être temporairement déclassé à 3 étoiles en 2006 pour des travaux de remise en état du terrain. Après plusieurs années de modernisation et de rénovation des équipements : réfection complète de la voirie intérieure, extension du terrain sur une partie de l'ancien mini-golf, construction d'un nouvel ensemble sanitaire en 2024 et réfection de l'étanchéité du bâtiment bar-snacking en 2025, le camping retrouve le label 4 étoiles en juillet 2025.

Aujourd'hui, il propose 166 emplacements, répartis entre locatifs (chalets et mobil-homes) et emplacements pour tentes et caravanes, combinant confort moderne et camping traditionnel.

Le site a tout désormais d'un véritable petit village de vacances, avec bar-snack convivial, blocs sanitaires modernisés, piscine couverte et piscine de plein air équipée d'un toboggan et de deux bassins.

Sur place, le camping est **géré par Maëlwan et Déborah Jouen**. Après plusieurs expériences dans des campings en Bretagne et en Vendée, à des postes variés, animation, réception ou direction, le couple réalise son rêve : **diriger un camping familial**.

Attirés par la dynamique estivale et hivernale de Saint-André-des-Eaux, proche de la mer et de la Brière, ils souhaitent préserver l'esprit familial et traditionnel du camping, tout en apportant leur touche personnelle.

Les semaines précédant l'ouverture, prévue le 3 avril, sont intenses : recrutement du personnel, contacts avec les fournisseurs, achats de matériel technique et de ménage, contrôle des installations et préparation des animations. **Leur priorité** : ne pas changer ce qui fonctionne, rester à l'écoute des vacanciers et proposer des activités que chacun apprécie.

Le camping profite d'un territoire attractif, prisé des familles et des amateurs de nature. D'avril à septembre 2025, 1 260 visiteurs ont été recensés à Saint-André-des-Eaux (+12,7 %), majoritairement français. Les étrangers, surtout allemands, belges et britanniques, viennent pour la randonnée, l'observation des oiseaux et la découverte de la Brière, confirmant l'attrait du tourisme nature.

Recrutements saisonniers

Le camping cherche des saisonniers pour l'entretien, la réception et la restauration. Postulez dès maintenant :
> chalandsfleuris.reception@olela.fr

Un budget communal au service des habitants

Chaque année, le budget communal fixe les orientations majeures de l'action municipale. Il permet de définir les projets à lancer, les services à développer et les moyens à mobiliser afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le Budget Primitif (BP) a été adopté par le conseil municipal le 9 février 2026, à la suite du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) tenu le 19 janvier 2026.

> Le DOB, le BP ainsi qu'une note de présentation des prévisions 2026 sont consultables sur le site : saint-andre-des-eaux.fr

Comment est constitué le budget communal ?

UNE DIVISION EN DEUX PARTIES :

> **Une section de fonctionnement**, qui couvre les dépenses courantes liées aux services municipaux (salaires, énergie, maintenance). Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à **8 079 253 M€**

> **Une section d'investissement**, dédiée aux projets à long terme comme la construction, la rénovation ou les aménagements urbains. Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à **7 877 792 M€**

Le budget en quelques chiffres

Après remboursement de la dette, l'excédent annuel de recettes par rapport aux dépenses de fonctionnement constitue l'épargne nette. Cette épargne nette qu'on nomme aussi « capacité d'autofinancement » permet d'envisager de nouveaux investissements.

Avec un montant de **320 € par habitant**, la capacité d'autofinancement de la commune est de **2,3 fois supérieure** à la moyenne des communes de même strate démographique.

> **Une dette maîtrisée** : l'encours (capital et intérêts) à rembourser est de **185 000 € en 2026**. Les emprunts en cours seront intégralement soldés en 2028.

En 2024, la dette par habitant était de **78 €** contre **860 € en moyenne pour les communes** de même strate démographique.



David Neuhaard
Adjoint aux Finances

« Le budget de l'État a été voté seulement début février, après la finalisation du budget communal. Le budget primitif adopté par le conseil municipal intégrait, avec prudence, certaines mesures défavorables qui s'avéreront moins lourdes que prévu. Nous restons cependant très attentifs à la conservation de marges d'épargne suffisantes afin de faire face à un contexte national très incertain. Une gestion rigoureuse permet de ne pas augmenter, cette année encore et comme c'est le cas depuis 2017, la part communale des impôts locaux. Les recettes restent solides, renforcées par le soutien de la communauté d'agglomération, qui, malgré ce contexte, reste encore particulièrement redistributrice. »

Zoom sur 3 postes de dépenses et de recettes de fonctionnement

Pour 100 € de recettes

59 € impôts directs locaux et taxes

31 € dotations de l'État, contribution de Saint-Nazaire Agglomération- La Carène

9 € participation des familles (restauration scolaire, accueil de loisirs, crèche)

Pour 100 € de dépenses

59 € rémunération des agents

30 € fluides et entretien des bâtiments, terrains et voirie, contrat restauration scolaire

6 € subventions aux associations et organismes

Quelques exemples des projets inscrits au budget 2026



Grands projets 4 M€

- > Poursuite rénovation de l'école maternelle Jules Ferry
- > Construction de la médiathèque



Cadre de vie 0,8 M€

- > Plan d'Aménagement de la Voirie Communale et Plan Vélo (trottoirs, aménagements sécuritaires)
- > Effacement des réseaux en vue de futures requalifications de voies
- > Vidéoprotection
- > Promenade plantée arrière église



Optimisation de l'existant 1 M€

- > Continuité de l'extension du cimetière
- > Réfection de la piste d'athlétisme et des locaux associés
- > Restauration de l'église et du petit patrimoine
- > Étude structure restaurant scolaire

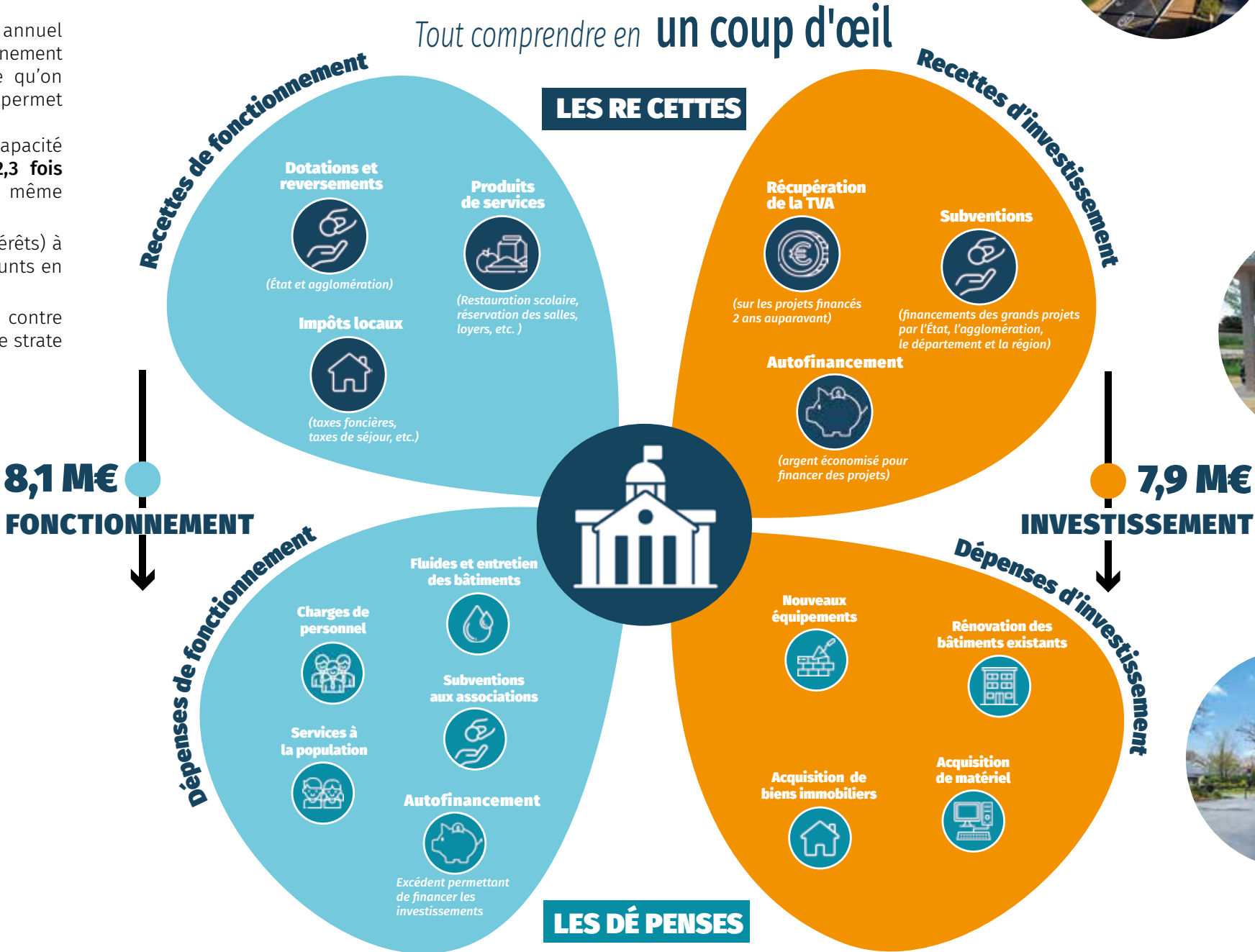


Transition écologique 0,7 M€

- > Géothermie école maternelle Jules Ferry
- > Conversion de l'éclairage public
- > Opérations de végétalisation
- > Poursuite du Plan Marais

Guillaume Derval
Subdélégué aux Finances et marchés publics

« Notre commune dispose en 2026 de plus de 7 M € de réserves qui, en complément de l'autofinancement et des subventions, permettent de couvrir les besoins en investissement sans recourir à un nouvel emprunt. Les opérations majeures, réparties en quatre thématiques principales ici présentées, sont complétées par une enveloppe pour des acquisitions foncières et une enveloppe pour l'équipement des services en matériel divers ».





Portrait d'un champion

Ancré sur le territoire nazairien depuis toujours, c'est un parcours fait de passion et de persévérance que retrace ce boxeur de 34 ans.

Originaire du quartier de Méan-Penhoët à Saint-Nazaire, aujourd'hui Andréanais, il découvre très jeune les sports de combat avant de se tourner vers la boxe anglaise dès l'adolescence. De clubs locaux en structures reconnues, son chemin l'a mené du full contact à Trignac aux rings de boxe anglaise du club de l'UMP (Union Méan Penhoët), jusqu'au Boxing Club Baulois qu'il rejoint en 2019.

Qu'est-ce qui vous a amené à la boxe et à quel âge avez-vous débuté ?

J'ai commencé la boxe à quatre ans et demi. Je regardais les films de Jean-Claude Van Damme avec mon père et je lui ai dit : « je veux faire ça ». Le lendemain, j'étais déjà à la salle. Le premier jour, j'étais en larmes, mais dès le deuxième entraînement, c'était lancé !

Quel type de boxe pratiquez-vous ?

De la boxe anglaise : uniquement les poings, avec des frappes autorisées au-dessus de la ceinture.

A quelle fréquence s'entraîne-t-on quand on est pro ?

Ça étonne souvent les gens, mais aujourd'hui je fais davantage de crossfit (pratique sportive multidisciplinaire) que de boxe ! Avant, mon quotidien c'était un footing par jour, du sac le soir et des entraînements avec un adversaire, en sparring (combat libre).

Pourtant, vous faites toujours des compétitions ?

Oui. Dès qu'un combat est prévu, je me prépare à fond. C'est comme la carotte au bout du bâton !

Quel combat vous a le plus marqué, sportivement ou humainement ?

Le dernier en date, en septembre en Australie, lors d'une demi-finale mondiale. Le combat se déroule comme prévu : je touche durement mon adversaire, son œil gonfle, il est proche du KO, mais il tient jusqu'au bout et est déclaré vainqueur à la décision. Humainement, l'aventure a été exceptionnelle. Sportivement, c'est une grande frustration...

Comment vous sentez-vous pendant et après un combat ?

C'est énormément de pression : tous les regards sont sur nous. Sur le ring, je ne ressens pas la douleur, mais elle arrive le lendemain, parfois au point de ne plus pouvoir marcher. Le contrecoup est violent : fatigue extrême, nuits blanches et plusieurs jours sans pouvoir me lever.

Plusieurs fois champion de France et détenteur de titres nationaux et internationaux, David Papot s'est imposé comme une figure majeure de la boxe anglaise. Il revient sur son parcours et sur ce que la boxe lui a appris.

Et pourtant, à la maison, je peux me cogner et être une vraie chochotte !

Parlez-nous de vos titres

En amateur, j'ai été champion junior de France à deux reprises, puis champion de France senior et membre de l'équipe de France, participant à de grandes compétitions internationales. En professionnel, j'ai été champion de France des super-welters et champion mondial IBA (International Boxing Association) des super-welters, titre que j'ai défendu plusieurs fois.

Que vous apprend un combat sur le plan humain ?

Mentalement, c'est dur, ça forge le caractère. Sur le ring, on ne peut compter que sur soi. On affronte quelqu'un qu'on ne connaît pas et on se dit qu'on peut le blesser mortellement. Et pourtant ça reste du sport : à la fin du combat, on se fait un câlin.

Qui sont les personnes clés qui vous accompagnent depuis le début ?

Mes parents m'ont toujours suivi en France (pas à l'étranger, mon père craint l'avion), mes sœurs, mon entraîneur de l'UMP depuis mes 14 ans qui est venu me rejoindre au club à La Baule, ma femme, mes promoteurs David et Steve et mon préparateur physique, Kevin Desrousseaux, qui m'accompagne et m'aide à être prêt pour chaque combat.

Quelle est la chose la plus surprenante que les gens ignorent sur un boxeur professionnel ?

En préparation d'une compétition, je suis un régime très strict. Mon poids de forme est de 80 kilos : je descends progressivement à 73 kilos, puis, dans les 24 à 48 heures précédant la pesée, je perds encore 5 à 6 kilos en limitant l'eau et en utilisant le sauna, afin d'atteindre les 66 kilos.

Vivez-vous de votre sport ?

Je pourrais vivre uniquement de la boxe, mais je préfère assurer l'avenir. Aujourd'hui, je travaille au port autonome, et ma carrière de boxeur professionnel approche de sa fin.

Trois mots pour vous décrire hors du ring ?

Casanier, très attaché à ma famille et sincère.

Vos objectifs à venir ?

Des vacances aux Maldives, je rigole ! Plus de pression, je profite du plaisir du ring. Si des opportunités se présentent, je les saisis, sinon je prendrai ma retraite sans regrets après 32 combats pros.



Élections municipales Dimanche 15 mars

un seul tour en présence de 2 listes



Les bureaux de vote sont ouverts **de 8h à 18h**

Vous pouvez présenter l'un des documents suivants :
Carte Nationale d'Identité, passeport en cours de validité, carte vitale avec photographie, permis de conduire... **(présenter l'original des documents).**

À SAVOIR : La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.

Plus d'informations sur
www.saint-andre-des-eaux.fr/elections

Procuration simplifiée

Avec France Identité : assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée !

1. Récupérez les informations de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance ou ses données d'état civil et sa commune de vote.
2. Authentifiez-vous avec France Identité. Cette étape nécessite : une carte nationale d'identité nouveau format, l'application France Identité et une identité numérique certifiée (via un passage en mairie).
3. Faites votre demande en ligne. Rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr et connectez-vous via FranceConnect.
4. Recevez la confirmation : un courriel « Maprocuration » vous informe dès que la procuration est enregistrée par votre commune.

Procuration classique

1. Récupérez les informations de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance ou ses données d'état civil et sa commune de vote.
2. Effectuez votre demande de procuration ou votre résiliation en ligne sur maprocuration.gouv.fr ou en papier via le formulaire Cerfa 14952*04.
3. Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.
4. Vous êtes informé-e par courriel dès que votre procuration est acceptée.

► La géothermie comme système de chauffage innovant à l'école maternelle Jules Ferry



L'école maternelle fait l'objet depuis l'année dernière d'une restructuration d'ampleur, favorisant ainsi sa rénovation thermique via une isolation à partir de matériaux biosourcés et le changement de son système de chauffage au gaz. C'est donc la géothermie qui a été choisie en remplacement pour ses nombreuses qualités.

Il s'agit en effet d'une technique qui permet de puiser la chaleur du sol (environ 14 degrés) jusqu'à 200 m de profondeur grâce à des sondes et de la restituer via une pompe à chaleur pour chauffer l'air ou l'eau. Le système retenu pour l'école maternelle est une **boucle d'eau tempérée géothermique** (BETEG) qui pourra alimenter à terme deux autres bâtiments à proximité, l'Espace des Roselières et le restaurant scolaire, et produire du chaud comme du refroidissement (géocooling).

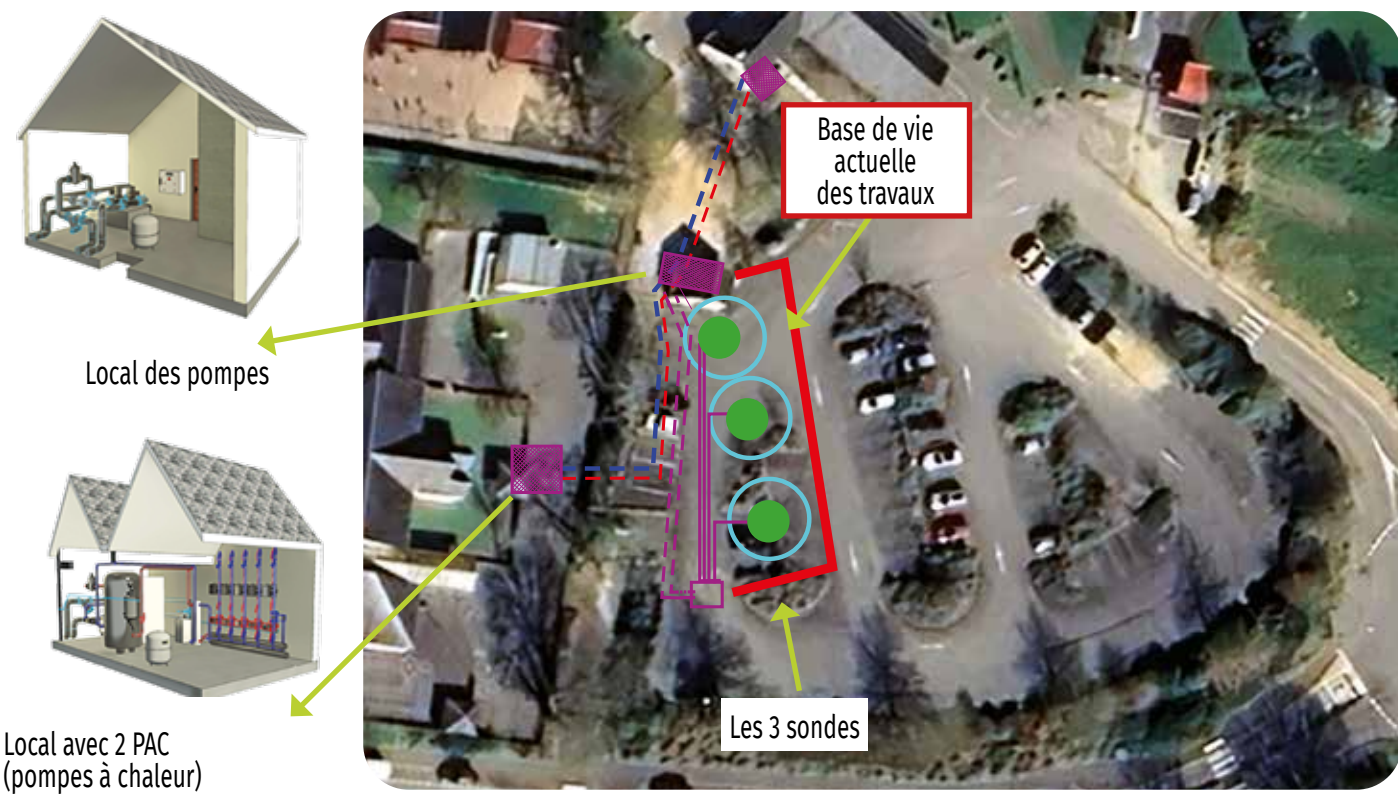
Le coût de l'installation est de 300 000 €. L'objectif de cet investissement est de réduire les consommations énergétiques de l'école, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre et notre dépendance aux énergies fossiles.

Les pompes à chaleur géothermiques ont des **coefficients de performance (COP) estimés à 4**, c'est-à-dire que 1 kWh électrique consommé pour faire fonctionner la pompe

à chaleur permet de générer 4 kWh de chaleur, dont 3 d'origine renouvelable (chaleur extraite du sous-sol), **soit une économie pouvant atteindre 75 %**. C'est aussi, selon l'ADEME, un rejet en CO2 4 fois moins important que les installations électriques classiques et 20 fois moins que celles au gaz naturel. La durée de vie d'une PAC géothermique est estimée à 22 ans et celle d'une sonde est supérieure à 50 ans.

La première sonde qui a été installée en test (à 176 m) révèle un **excellent rendement du fait de la qualité du sol**, constitué de granit et d'eau. Cela permet que l'installation se limite à deux autres nouvelles sondes, au lieu de trois, de 160 m de profondeur chacune. Elles seront reliées à deux locaux techniques PAC et pompes, situés au niveau de l'école maternelle et à proximité de l'Espace des Roselières. Le **réseau hydraulique** est dimensionné pour accueillir à terme jusqu'à **15 sondes**.

Les travaux devraient se dérouler entre avril et mai 2026, sans impacter le stationnement sur le parking des écoles. La mise en service du chauffage géothermique est prévue en octobre 2026. Ce système sera complété par des **panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école**, d'une puissance de 20 kWc.



► Deux chemins ruraux rouverts entre Saint-André et Saint-Nazaire

À l'initiative de l'association des Cavaliers Randonneurs de Saint-André-des-Eaux, deux anciens chemins pédestres situés en limite de commune, côté Saint-Nazaire, ont récemment été rouverts à des endroits stratégiques. L'objectif est clair : permettre aux habitants de circuler plus facilement à pied ou à cheval entre le bourg et la périphérie, tout en sécurisant des « boucles » et en valorisant les espaces naturels.

Créée en 2005, l'association des Cavaliers Randonneurs est solidement implantée à Saint-André-des-Eaux. À l'occasion de ses vingt ans, célébrés en juillet dernier, ses membres ont souhaité donner une traduction concrète à leur engagement en faveur de la randonnée et de la découverte du territoire. Ils ont ainsi proposé aux communes de Saint-André-des-Eaux et de Saint-Nazaire de travailler conjointement à la réouverture de certains passages clés qui, au fil du temps, s'étaient refermés. Bien que ces portions de chemins soient relativement courtes, leur disparition progressive obligeait promeneurs et cavaliers à effectuer de longs détours

par la route, moins sûrs et moins agréables, pour réaliser des boucles. Cette initiative permet désormais de relier notamment la route de la Ville Jono et la route de la Villes Pierre, ainsi que la route du Marais d'Ust et le chemin des Roches, devenus impraticables avec le temps. Ces passages, en lisière de champs ou à proximité du marais, relient entre eux différents itinéraires et recréent une continuité sécurisée entre les chemins existants. Ce travail commun, initié en mars 2025, a été mené par les bénévoles de l'association et les agents techniques de la Ville de Saint-Nazaire, notamment ceux de la Direction du Paysage et de la Nature. Les interventions ont été programmées en fin d'automne, en dehors des périodes de nidification des oiseaux et de reproduction des reptiles, afin de respecter au mieux la biodiversité locale. Des chemins parfois abandonnés depuis des décennies ont ainsi retrouvé leur vocation première, au bénéfice de tous.

► Frelons asiatiques

Une aide reconduite auprès des particuliers dans la lutte contre les frelons asiatiques

Depuis 2024, la commune propose une aide financière pour soutenir les habitants dans la destruction des nids de frelons asiatiques, **espèce exotique envahissante** introduite en France il y a une vingtaine d'années.

Sa population ne cesse de croître et s'attaque aux insectes pollinisateurs, dont les abeilles, ce qui a des répercussions très importantes sur la biodiversité et la fructification.

Les nids, habituellement installés en hauteur dans les arbres, peuvent désormais se situer dans les haies et même dans le sol. Il est donc conseillé d'être vigilant lors des entretiens de jardins notamment, en observant les va-et-vient éventuels, et se tenir à distance.

Dans le cas d'un repérage de nids de frelons asiatiques, vous pouvez **faire appel à un professionnel du territoire et transmettre à la mairie la facture et les autres justificatifs demandés dont une photo du nid à détruire.**

Cette photo permettra de vérifier qu'il s'agit bien de l'espèce asiatique et non de son cousin, le frelon européen qui, pour sa part, n'est pas considéré comme une espèce invasive et a tout son rôle à jouer dans la régulation des populations d'insectes.

L'aide financière pour cette année, délibérée en conseil municipal le 9 février dernier, est de l'ordre de 50 % de la facture acquittée, avec un plafond à hauteur de 75 €.

Bon à savoir : dès la fin de la saison froide, la reine sort de son hibernation et va chercher à créer un nouvel essaim. Elle commencera par constituer un nid primaire pour y pondre les premières larves d'ouvrières. C'est à ce moment-là qu'il est le plus judicieux d'agir, grâce à des **techniques de piégeage qui doivent être sélectives** pour ne pas capturer d'autres insectes utiles à la biodiversité. Cette action pourrait être expérimentée à l'avenir sur la Commune, en s'appuyant sur un réseau de piégeurs volontaires.

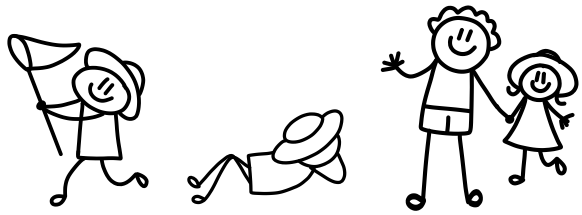
Plus d'information sur : saint-andre-des-eaux.fr ou par mail : technique@ville-st-andre-des-eaux.fr



Liaison Rte de la Ville Jono et Route de la Villes Pierre



Liaison Chemin des Roches Route du Marais d'Ust



Jules Ferry

PROJET PHOTO « FORTUNE » DES CE1

Cette année, les CE1-B de l'école Jules Ferry participent à un projet photo intitulé « Fortune », en partenariat avec la galerie Hasy du Pouliguen et le projet Saint-Nazaire Agglo. L'intervenant de la galerie, Thierry Merré, est venu présenter le projet aux élèves et leur a expliqué les différents types de plans.

Après avoir découvert divers appareils et procédés photographiques, les élèves ont ensuite travaillé la superposition à l'aide de papier calque.

Étapes suivantes :

- > Prises de vues dans les familles ou à l'école
- > Sortie de classe à la Galerie Hasy, le 6 février
- > Vernissage prévu le 10 avril 2026



Notre Dame

Découverte de la sérigraphie

Dans le cadre du PCT (Projet Culturel de Territoire) avec Saint-Nazaire Agglo, les classes de CP et de CE1-CE2 ont découvert les chimères et la sérigraphie avec Thierry et Léa de la galerie Hasy au Pouliguen.

Lundi 19 janvier, les enfants ont fabriqué des chimères « insectes et plantes » en sérigraphie.

Thierry avait apporté des cadres pour la sérigraphie et des encres fluo ! Un studio de sérigraphie a pris place dans la salle de motricité de l'école.

Que de découvertes enthousiasmantes !

Les œuvres seront exposées au Théâtre de Saint-Nazaire lors de la représentation de la pièce « Des chimères dans ma tête » en mars.



Jules Ferry

L'USEP et le sport à la maternelle Jules Ferry

Les élèves ont découvert le handisport avec l'USEP à travers plusieurs ateliers adaptés. Avec le retour des beaux jours, les cycles vélo et randonnée reprendront.



Jules Ferry

Initiation poney pour les moyens et les grands

De mars à juin, les moyens et les grands participeront à des séances d'initiation poney à La Baule. Ces sorties permettent de développer des compétences sportives, sociales, affectives, langagières et scientifiques autour de l'équitation et du respect de l'animal.



Notre Dame

Les Petits Champions de la lecture

Les Petits Champions de la lecture est un concours de lecture à voix haute destiné aux élèves de CM1 et CM2, organisé chaque année dans toute la France. Depuis la rentrée, les élèves de cycle 3 se sont préparés en travaillant un texte de leur choix. Le lundi 26 janvier, les élèves volontaires ont lu devant leur classe. Chaque classe a alors élu un champion et une championne. Les cinq finalistes ont ensuite présenté leur texte devant un jury composé de Carole et Nicolas, libraires de La Serre aux Livres, et d'Anaïs de la bibliothèque de Saint-André-des-Eaux. Le jury a désigné les grands gagnants de l'école : Valentin et Naomie, qui représenteront l'établissement à la finale départementale en mars.

Bravo à tous les élèves pour leur participation et merci au jury pour son engagement !



Services Enfance jeunesse

Vacances de Printemps

> ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'Accueil de Loisirs sera ouvert du lundi 13 avril au vendredi 24 avril.

Les réservations se feront en ligne, via votre compte famille Cart'Abeille, du vendredi 13 mars à 7h30 au vendredi 27 mars 2026 à 19h.

Le programme des activités sera disponible à partir du mardi 7 avril 2026.

> JEM (Jeunes et Motivés)

Le JEM sera ouvert du lundi 13 avril au vendredi 24 avril. Les réservations en ligne se feront du samedi 4 avril à partir de 12h30 jusqu'au dimanche 5 avril à 19h.

Le programme d'activités sera disponible sur le site le 27 mars 2026.

Vacances d'été

> Mini-camps à Vertou

Au programme kayak, paddle, grimpe d'arbres, cinéma de plein air, jeux et veillées.

Les inscriptions auront lieu au mois de juin ; des informations complémentaires vous seront transmises dans le prochain Andréanais.

Du lundi 6 au jeudi 9 juillet : mini-camp pour les CM1/CM2

Du mercredi 15 au vendredi 17 juillet : mini-camp pour les CP CE1/CE2

Du lundi 20 au jeudi 23 juillet : mini-camp du JEM

Multi-Accueil Mille Pattes



> Samedi 25 avril 2026 de 9h à 12h à la crèche le Mille Pattes

Ouvert aux familles recherchant un mode de garde et/ou un-e assistante maternel-le.

Cette matinée permet une première rencontre entre les assistantes maternel-les et les familles.



FOLK EN SCÈNES // Mackenzie Leighton

8 MARS // CONCERT

Mackenzie Leighton est une auteure-compositrice-interprète pop-folk américaine basée en France. Formée au piano classique, elle commence très tôt à composer et à chanter. Après avoir grandi dans l'état du Maine et vécu à New York, elle s'installe à Paris en 2017 pour lancer sa carrière solo. Inspirée par Joni Mitchell et Simon & Garfunkel, son univers onirique et épuré s'inscrit dans la lignée de l'indie folk actuel, à l'image de Lucy Dacus, Phoebe Bridgers et Julia Jacklin. *En partenariat avec le VIP.*

> 16h > Salle Anne de Bretagne > Accès libre



photo : Eric Sneed

28 MARS // LES OREILLES EN COEUR // CONCERT

Dans le cadre du festival Ty'Babel / Athénor De & avec Mathilde Lechat, Cie Charabia

Sous un arbre de lumière, Mathilde Lechat déploie une poésie sonore faite de chant, de jeux vocaux et d'instruments insolites.

Dans un univers doux et intime, elle donne vie à des personnages et à d'étranges oiseaux, invitant petits et grands à un délicat voyage sensoriel.

> 9h30 ou 11h > Salle Anne de Bretagne > Public 6 mois à 5 ans

> Réservation obligatoire (billetterie en ligne)

Coproduction : Athénor-CNCM, Saint-Nazaire - **Soutiens :** DRAC Pays de la Loire ; SACEM ; Projet Culturel de Territoire, Saint-Nazaire Agglo, Ville de Donges & Saint-André-des-Eaux - **Résidences :** La Soufflerie, Rezé, Ville d'Orvault.

Les maternels de l'école Jules Ferry assisteront également à la représentation de l'artiste Mathilde Lechat, dans le cadre du Projet Culturel de Territoire.



► Dimanche 29 mars

L'ESCO vous informe que la circulation sera perturbée de 8h à 13h. Le parcours sera fermé dès 9h par deux arrêtés de la Préfecture de Loire-Atlantique.

Si vous devez impérativement vous déplacer ce matin-là, nous vous invitons à vous stationner en dehors du circuit. Il est donc impératif de ne pas circuler sur le parcours le temps de la course afin de garantir la sécurité des coureurs (voir parcours).

Nous vous remercions d'avance de votre patience, de votre tolérance...

N'hésitez pas à encourager les coureurs, musique et animation seront appréciées.

Rappel : Il est strictement INTERDIT d'accompagner les coureurs en vélo, rollers, etc.

CLUB DE TAROT ANDREANAIS

Le Club de Tarot Andréanais fête ses 10 ans et organise un grand tournoi ouvert à tous.

> **Samedi 7 mars à l'Espace du Marais à partir de 14h**

Un lot pour chaque participant.

Tarif engagement 12 €

Accueil à partir de 13h30

Inscriptions jusqu'au mercredi 4 mars

Contact : club.de.tarot.andreanais44@gmail.com ou sms au 06 61 62 54 59

Tennis Club Andréanais

Le Tennis Club Andréanais engage de nombreuses équipes en compétition tout au long de l'année.

Il compte une équipe +55 ans, deux équipes masculines et une équipe féminine en +35 ans, dont l'équipe 1 a accédé à la pré-régionale.

Chez les seniors, le club aligne trois équipes masculines et deux féminines, ainsi que neuf équipes de jeunes âgés de 8 à 18 ans.

Le club organise également plusieurs tournois : un tournoi interne réunissant près de 120 joueurs, une quinzaine de Tournois Multi-Chances chaque année et un tournoi open début juillet accueillant environ 400 participants. Enfin, les finales départementales Espérance et Omnium se dérouleront les **30 et 31 mars au club**.

Venez nombreux assister aux rencontres !

Début de soirée

Repas dansant

> **Le 14 mars à 19h - Espace du Marais**

Planche charcuterie / fromage 10 €

Entrée dansante 5 €

Réservations indispensables : Patricia 06 75 48 73 33 ou

Manue 06 75 81 93 86

Pet en Coeur

Au tournoi de foot le lundi de Pâques

> **6 avril 2026 de 10h à 16h**

L'association PET en CŒUR relance l'animation base pétanque (tirs sur figurines et sculptures) entre les matchs pour la détente des joueurs. Gratuit - ouvert à tous.



Les fanas du dancing

Gala annuel de danse

> **Samedi 30 mai à l'Espace du Marais**

14h > Gala animé par les enfants et les adolescents : Modern Jazz, danses latines (sections dirigées par Annick et Sophie)

Ouverture des portes à 13h30

Tarifs : adultes : 10€ - enfants de 6 à 12 ans 7 € gratuit pour les moins de 6 ans.

19h > Dîner/spectacle dansant animé par Joël Moreau de **19h15 à 20h45** : spectacle de danses sportives et autres danses variées

21h > Repas dansant

Tarif : 35 € par personne (boissons non comprises) (uniquement sur réservation)

Soirée sans repas : 10 € sur réservation

au 06 67 80 15 68 severine.fraudin@wanadoo.fr

FNACA

Pour la 3^e génération du feu, le 19 mars 1962 marque le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, conflit meurtrier aux jeunes brisées, aux vies bouleversées et aux familles endeuillées.

Cette guerre, c'est 89 mois de combats, jusqu'à 30 mois sous les drapeaux, 30 000 morts et 250 000 blessés pour la France.

La FNACA rend hommage à ces jeunes, arrachés au silence de l'après-guerre pour être plongés, à l'aube de leur vie, dans une épreuve traumatisante.

Honorons leur mémoire et retrouvons-nous

> **Le jeudi 19 mars à 18h30, place de la Mairie.**



Amicale Laïque

L'Amicale Laïque a remis un don de 3 000 € aux écoles maternelle et élémentaire Jules Ferry. Cette aide financera sorties et matériel, et les équipes remercient chaleureusement l'Amicale.

Stage Arts Plastiques Enfants (à partir de 7 ans)

> **Du lundi 13 au vendredi 17 avril de 10h-12h**

> **Vernissage le vendredi à 11h30**

Espace des Roselières

« Navire dans la tempête »

Turner, Courbet, Rousseau, Hokusai, Rembrandt... de nombreux artistes ont travaillé sur ce thème. A l'aide de la peinture acrylique et du pastel gras sur grand format, les jeunes peintres évolueront dans le mouvement, l'expression et la création. Les outils en lien avec le projet seront de larges pinceaux, des couteaux à peindre et le chiffon.

Tarif (matériel compris) : 50 € (+ 4,50 € adhésion Amicale Laïque)

Inscriptions et renseignements : 06 15 69 14 36 ou 06 37 89 30 84



Stage de Cirque Enfants

> **Du lundi 13 au jeudi 16 avril**

10h - 12h de 4 à 6 ans / 14h - 17h de 7 à 17 ans

« Le Cirque des merveilles »

Fière du succès remporté l'année dernière, l'Amicale Laïque propose aux enfants à partir de 4 ans de participer à ce deuxième stage de cirque. C'est à nouveau le Cirque des Merveilles, qui nous avait ravis en 2025, qui plantera son chapiteau sur notre commune.

Pour tous renseignements et inscriptions, envoyer un mail à : al.sta.cirque@gmail.com

Chorale Arc en Ciel

En concert le dimanche 22 mars à 16h - Église de l'Immaculée à Saint-Nazaire « Mille chœurs pour un regard » opération organisée par l'association RETINA France qui fête ses 30 ans cette année.



TÉLÉTHON 2025, le collectif d'associations andréanaises œuvrant pour le Téléthon a permis de récolter la somme de **5315,02 € grâce à la réalisation de nombreuses opérations**. Une collecte de dons record d'année en année qui fait miroir aux chiffres au niveau national !

Nous tenions à remercier bien évidemment tous les bienfaiteurs pour leurs dons, les bénévoles de l'ombre qui ont oeuvré dans la gestion des animations, les partenaires et commerçants de la Ville pour leur soutien à nos animations ainsi que la municipalité pour son aide en matière de communication, de matériel et de logistique. Si vous faites partie d'une association andréanaise et souhaitez nous rejoindre pour organiser une collecte autour d'un événement déjà existant ou nouveau, vous pouvez nous **contacter** : Colette (trésorière) : 06 84 95 47 42

Romain (responsable) : 06 73 81 40 34

Pétanque Club Andréanais

Tournoi solidarité SNSM Pornichet

> **Samedi 7 mars à 14h**

Venez participer à un après-midi SOLIDAIRE.

Inscription 5 € par personne. La totalité de la recette des inscriptions sera reversée à la SNSM.

Inscriptions sur place à partir de 13h15. Préinscription possible par SMS uniquement au 06 65 78 86 03.

Masters-Entreprises

> **Vendredi 15 mai de 9h à 17h30**

Tenant du titre : AIRBUS.

Ce tournoi, unique en France, regroupe un minimum de 16 entreprises composées chacune de 3 doublettes.

Pour y participer prenez contact avec votre entreprise ou le Comité Social et Economique de celle-ci.

Date de fin d'inscription : 31 mars 2026

Demande de renseignements et du règlement sportif à l'adresse mail du Club.

Challenge inter-associations

> **Samedi 13 juin de 9h à 17h30**

Tenant du titre : Pétanque Club Andréanais.

Gratuit, ce tournoi est exclusivement destiné aux Associations andréanaises composées chacune de 3 doublettes.

Pour y participer, prenez contact avec votre association. Inscription des associations, renseignements et règlement sportif par mail avant le **31 mars 2026**.

lapetanqueandreanaise@gmail.com

La Saint André Football

> **Dimanche 1^{er} mars à 15h, Derby de Régional 2 Saint André - la Madeleine.** Venez nombreux encourager la SAF contre nos voisins.

> **Lundi 6 avril**, notre traditionnel Tournoi de Pâques qui réunit plus de 600 joueurs et joueuses âgés de 10 à 13 ans.

►►► Bienvenue à ...



Atelier des Mers

Le marché andréanais s'enrichit avec l'arrivée d'un nouveau commerçant. À seulement 24 ans, Denis Nicolas a repris les concessions d'un ostréiculteur à Pen Bé. Le soin apporté aux poches d'huîtres sur son site d'exploitation constitue l'essentiel de son activité, complétée par la vente directe sur le marché. Jeune entrepreneur passionné et motivé, il propose des huîtres de Pen Bé chaque dimanche matin sur le marché de la commune.

► De 9h à 12h30

Fibre optique : un déploiement quasiment achevé

À Saint-André-des-Eaux, 90 % des logements étaient éligibles à la fibre optique début 2025. Selon le rapport de l'opérateur ORANGE en date du 5 janvier 2026, ce taux atteint désormais **99,9 % des logements de la commune**. Pour rappel, l'éligibilité était de 58 % en septembre 2023, 64 % en novembre 2023, puis 81 % en 2024.

À l'échelle de Saint-Nazaire Agglo, Orange avait annoncé un rythme de 1 500 logements raccordables, avec un objectif de finalisation fin 2025. Début 2026, le taux de logements éligibles atteint 98,8 % sur le territoire. Le marché avec Axians est arrivé à échéance et sera relayé par un nouveau prestataire à l'issue de l'appel d'offres en cours.

Restauration des milieux aquatiques

Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) travaille actuellement à l'élaboration d'un Accord de territoire pour la période 2027-2032. Il s'agit du nouvel outil de l'Agence de l'eau pour la restauration des milieux aquatiques. Des techniciens du SBVB ainsi qu'un bureau d'études seront donc amenés à passer sur les parcelles longeant les cours d'eau de la commune.

Pour tous renseignements : justine.malgogne@sbvb.fr
06 07 05 40 69

Recrutements saisonniers

Postes (H/F) : Services Techniques

Du 1^{er} au 30 juin : un saisonnier pour venir en renfort de l'équipe voirie, manifestations.

Du 1^{er} juillet au 31 juillet : deux saisonniers pour venir en renfort de l'équipe voirie, manifestations.

Du 3 août au 30 août : deux saisonniers pour venir en renfort de l'équipe voirie, manifestations.

► **Missions** : travaux d'entretien courant de la chaussée et des équipements de voirie, entretien de la signalisation, débroussaillage, collecte des poubelles, mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires pour les festivités (Montage barnums, manutention tables et chaises).

Temps complet (35h) Permis B exigé

Candidatures à adresser à Monsieur le Maire pour le 10 mai.

Service du personnel - B.P. N°5 CS 40005 - 44117 Saint-André-des-Eaux ou par mail à contact@ville-st-andre-des-eaux.fr

Forum Jobs d'Été

► **samedi 21 mars à la base sous-marine, Alvéole 12**

La Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne organise, en partenariat avec la Ville de Saint-Nazaire et France Travail, la 8^e édition du Forum Jobs d'Été.

Destiné aux jeunes et aux demandeurs d'emploi, cet événement permet de rencontrer directement près de 50 entreprises de secteurs variés (tourisme, hôtellerie, restauration, commerce, services...). Les participants pourront déposer leur CV, échanger avec les recruteurs et bénéficier d'un kiosque d'information dédié au logement, à la mobilité et aux alternatives à l'emploi.

Consultations urgentes de dépannage

► **Kinésithérapeutes et sages-femmes**

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays Blanc propose un service de consultations urgentes non vitales pour obtenir rapidement un rendez-vous.

Il s'agit d'une consultation unique, destinée à vous dépanner le temps que vous puissiez rejoindre votre professionnel habituel.

Ce dispositif a été créé pour réduire les délais de prise en charge sur certaines situations urgentes non vitales, et éviter que les symptômes ne s'aggravent.

En appelant au numéro gratuit, un télésecrétariat médical évalue votre situation et vous oriente vers un kinésithérapeute ou une sage-femme proche.

Pour des motifs urgents comme douleurs, entorses, troubles gynécologiques ou contraception d'urgence. Disponible pour les habitants et les touristes du territoire.

► **Numéro gratuit : 02 51 86 73 34 - Télésecrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 19h30 et le samedi de 8h à 12h.**



Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

Pour ce dernier billet du groupe majoritaire, nous souhaitons une nouvelle fois mettre en lumière les associations.

A Saint-André-des-Eaux, c'est le sport qui a été le moteur de la vie associative. Tout a démarré en 1945 avec la création d'un patronage nommé « La Saint André » qui a lancé la pratique du football, mais également du théâtre, de la musique, du basket... Quelques années plus tard, en 1948, l'Amicale Laïque a vu le jour à son tour.

En 80 ans, le tissu associatif n'a jamais cessé de s'étoffer, offrant aujourd'hui une diversité de pratiques exceptionnelle (sportives, artistiques, solidaires, de loisir...) grâce à la présence de plus de 70 associations.

Les associations sont légitimement en attente du soutien des élu-es et notre équipe a eu à cœur de valoriser l'énergie déployée par les bénévoles.

Le soutien de la collectivité se manifeste de différentes manières. Les subventions annuelles participent à leur fonctionnement du quotidien. En 2026, le montant des subventions ordinaires s'élève ainsi à 54 861 €, auxquels s'ajoutent des subventions « de projet », directement liées aux manifestations organisées sur la commune.

Cette aide financière, indispensable, ne représente toutefois que la partie visible de l'engagement municipal. Le soutien au tissu associatif se traduit également par un accompagnement logistique important : mise à disposition, rénovation, développement, amélioration, mise aux normes PMR et entretien des équipements municipaux (terrains de sport, salles...), prêt et installation de matériel, relais des informations dans les publications municipales. Ces tâches sont effectuées par les agents municipaux particulièrement à l'écoute, disponibles et facilitateurs.

En 2025, après une longue -mais nécessaire- phase de diagnostic, de nouveaux espaces de stockage ont pu être aménagés au sein du complexe sportif. L'aménagement de ces nouveaux locaux de rangement, attendus de longue date, permet de mettre fin à quelques « casse-têtes » pour les bénévoles.

Les associations animent la commune, participent à son rayonnement et créent du lien social. Elles sont des lieux de formation à la vie en collectivité et des repères pour nos jeunes. Pour certaines, elles sont créatrices d'emplois.

En assistant régulièrement aux assemblées générales, mais aussi parce que bon nombre d'entre nous ont été ou sont encore impliqués dans la vie associative, nous savons combien ce type d'engagement demande du temps et de l'énergie.

Pour toutes ces raisons, un grand merci à vous !

Vos élu-es de la majorité municipale

Groupe « Saint-André avec vous »

Les prochaines élections municipales de mars marquent le terme de notre mandat. Cette dernière tribune est pour nous l'occasion de dresser un bilan de ces années en tant qu'élus.

Le rôle d'élu municipal est une mission exigeante qui impose avant tout de l'humilité. L'humain doit savoir s'effacer derrière les projets, car ce sont eux, et leur impact sur le quotidien des habitants, qui constituent l'unique priorité. Rappelons aussi que les élus peuvent compter sur l'expertise des employés communaux.

Le travail de ceux-ci, souvent invisible aux yeux de la population, mérite d'être souligné : au sein des différents services - enfance-jeunesse, communication, comptabilité, ressources humaines, secrétariat, associatif, services techniques, police municipale... ils œuvrent pour que les dossiers avancent. Nous les remercions vivement pour leur implication.

Être élu, c'est également cultiver le sens de l'intérêt général, mettre de côté ses aspirations personnelles pour se dévouer au collectif.

Cette fonction requiert enfin disponibilité et engagement : participer aux travaux des commissions, aux différentes réunions des conseils municipaux peut être contraignant, mais est indispensable pour que la démocratie puisse s'exercer.

En tant qu'élus de la minorité, la tâche est encore plus singulière. Nous avons dû mener un travail constant de recherche d'informations, découvrant trop souvent des décisions actées en cercle restreint par la majorité ou les adjoints, sans consultation préalable. Pourtant, le principe même de la démocratie est de provoquer l'échange. Dès que possible, nous nous sommes efforcés de questionner la majorité municipale, d'inciter au débat pour que chaque choix soit justifié et expliqué à la population. Nous regrettons que nos prises de position aient parfois été caricaturées : notre seul objectif était d'interroger les décisions prises, dans une démarche constructive. D'ailleurs, en tant qu'élus minoritaires (et non pas des élus « d'opposition »), nous avons approuvé un grand nombre de délibérations en conseil municipal.

La prochaine équipe municipale aura plusieurs défis à relever. Citons par exemple, la multiplication des normes environnementales ou encore la baisse de la natalité, couplée au manque de nouveaux logements. Par ailleurs, face à la diminution des subventions (nationales, régionales et départementales), la prudence budgétaire sera plus que jamais de mise.

Toutefois, les nouveaux élus pourront s'appuyer sur des dossiers d'envergure déjà bien engagés, tels que la maison médicale, la rénovation de l'école maternelle Jules Ferry ou le déménagement de la caserne.

D'autres espaces resteront à réinventer, comme le périmètre derrière l'église, l'ancienne Cure (située rue Jules Ferry) ou encore la réhabilitation de la mairie. Nous sommes convaincus que ces futurs projets devront être co-construits avec les Andréanais, au plus près de leurs besoins.

Les élu-es du groupe minoritaire

Christelle Odiau-Mathieu, Laurette Foucher,
Laurent Lecoq, Corentin Bourse, Pascal Haspot,
Manuel Bérasaluze.

Jusqu'au 30 avril
Exposition Interactive
Arbres du Mondes
Bibliothèque

Dimanche 1^{er} mars
Marché des producteurs
9h - 13h > Place de l'Église

Dimanche 1^{er} mars
Derby de Régional 2
St André la Madeleine
15h > Stade de L'île de la Pierre
La Saint André Football

Samedi 7 mars
Grand tournoi de Tarot
14h > Espace du Marais
Club de Tarot

Samedi 7 mars
Tournoi solidarité SNSM
inscription sur place
13h15 > Boulodrome
Pétanque Club Andréanais

Dimanche 8 mars
Marche Éco-citoyenne
9h > Départ parking-salles sportives
ABSADE

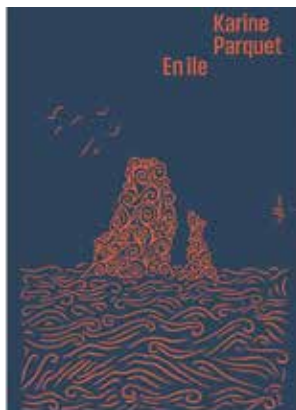
Dimanche 8 mars
Folk en scènes
Mackenzie Leighton en concert
16h > Salle n°4 Anne de Bretagne

Samedi 14 mars
Repas dansant
19h > Espace du Marais
Début de soirée

Jeu 19 mars
Commémoration
18h30
Place de la Mairie
FNACA

Vendredi 20 mars
Soirée théâtre // Drôles de couples
Comédie de Bruno Durand
« Les Tréteaux montoirins »
20h30 > Espace du Marais
Amicale des donneurs de sang
(Ventes de billets le 7 et 15 mars
de 10h à 12h Place de la Mairie)

Vendredi 20 mars - Bibliothèque
16h > Atelier d'écriture : écrire l'île
Karine Parquet, autrice de En île
> Bibliothèque, sur réservation



18h30 > Apéridiscute avec Karine Parquet
Venez rencontrer l'autrice du roman
En île, Karine Parquet, pour une
discussion conviviale autour d'un
petit apéro.
> Gratuit sur réservation. Public adulte

Dimanche 22 mars
Concert
Chorale Arc en Ciel
16h > Église de l'Immaculée
Saint-Nazaire

Samedi 28 mars
Concert - Les Oreilles en coeur
> 9h30 ou 11h
Salle n°4 Anne de Bretagne
Réservation Athenor

Samedi 28 mars
Marche nordique et galopades
14h > Remise des dossards
Esco

Dimanche 29 mars
Semi Marathon de Brière
Esco

Dimanche 29 mars
Kaleidos Songs
Melody en Loire
Voix-Si Voix-La
Cantadune
Billeterie sur place
16h > Église de Saint-André-des-Eaux

Dimanche 1^{er} avril
Marché des producteurs
9h - 13h > Place de l'Église

Lundi 6 avril
Tournoi lundi de Pâques
9h > Stade de L'île de la Pierre
La Sainte-André-Football

Lundi 6 avril
Animation au tournoi de foot
Pet en Cœur
10h à 14h

Du lundi 13 au jeudi 16 avril
Stage de cirque Enfants
10h - 12h et 14h - 17h (selon l'âge)
Chapiteau sur le terrain
en herbe, près de l'Espace
des Roselières.

Du lundi 13 au vendredi 17 avril
Stage Arts plastiques Enfants
10h - 12h > Espace des Roselières
11h30 > Vernissage le vendredi 17 avril
Amicale Laïque

Jeu 16 avril
Collecte de sang
Amicale des donneurs de sang
16h à 19h30 > Espace du Marais



le saviez-vous ? Les premières élections municipales andréanaises au suffrage universel (1792)

2026, année d'élections municipales à St-André-des-Eaux. Les premières au suffrage universel remontent à plus de deux siècles.

« L'an 1792, le 9 décembre de l'an premier de la République française », une cinquantaine d'Andréanais sont réunis dans la chapelle de Notre-Dame-la-Blanche « lieu ordinaire où se tiennent les assemblées de la commune » ; située à l'emplacement actuel du rond-point vers 1840. Ces citoyens de plus de 21 ans viennent voter aux premières élections municipales au suffrage universel masculin.

Une fois les scrutateurs élus, tous les

citoyens prêtent « le serment de soutenir la liberté et l'égalité ou de mourir en la défendant ». Le vote commence par l'élection du maire. On a placé devant le vase où les bulletins seront déposés le texte suivant : « Vous jurez de choisir en votre âme et conscience les plus dignes de la confiance publique et de remplir avec force et courage les fonctions civiles et politiques qui vous seront confiées ». Puis, « chaque citoyen ayant fait son bulletin ou fait faire par les scrutateurs – certains sont analphabètes- le mettant dans le vase a dit je le jure ». Au deuxième tour de scrutin, Jean Bertho est élu maire de justesse avec 27 voix contre 24 à Michel Thuaud. Seront élus ensuite successivement cinq officiers municipaux, un procureur

communal et douze notables. La séance commencée à 13 heures sera levée à 22 heures. Ce premier scrutin andréanais au suffrage universel aura duré neuf heures. Le faible nombre de votants s'explique par un contexte local de contestation du nouveau régime, Louis XVI est en prison et sera guillotiné le mois suivant.

Par la suite, les maires seront désignés par le pouvoir en place. Il faudra attendre 1884 pour que les maires soient à nouveau élus (par l'intermédiaire des conseillers municipaux) au suffrage universel et 1944 pour que celui-ci soit étendu aux femmes.

Association
Histoire Locale et Patrimoine
www.histoirepatrimoinestandre.com



Précision : les passages en italiques sont extraits du compte-rendu municipal, il est visible sur le site des archives départementales, vues 8 à 10 (1792-1796).